

LE MOT DU MAIRE

Celloises, Cellois,

Les années se suivent et ont malheureusement la fâcheuse tendance à se ressembler. Encore un attentat en plein marché de Noël qui a fait au moins 5 morts et de nombreux blessés. Les casseurs se sont mêlés aux « gilets jaunes » pour agresser les forces de l'ordre, casser et piller les magasins, profaner l'Arc de Triomphe et la tombe du soldat inconnu. Autant les revendications sur les difficultés du monde rural sont acceptables, autant la violence sur les personnes et les destructions des biens sont intolérables. Un cahier de doléances est ouvert à tous à la mairie pour faire remonter vos suggestions.

Trois petits cellois sont venus rejoindre notre doyenne Olivia qui a fêté ses 101 ans!

L'approche des fêtes de fin d'année et les moments festifs qui les accompagnent ne doivent pas nous faire oublier les familles celloises dans la peine.

Une année riche en réalisations:

- 2 logements dans l'ancienne poste avec pour objectif la consolidation de notre effectif scolaire
- les panneaux d'informations numériques devant la mairie et les écoles destinés à améliorer les contacts avec la population, au service des associations, des informations communales et intercommunales.
- Aménagements dans la salle des fêtes et au local des chasseurs en partenariat avec les associations concernées

Au niveau du personnel,

Suite au retour à la semaine de 4 jours dans nos écoles, nous avons été amenés à modifier le temps de travail de nos agents. Merci à eux d'avoir accepté les réductions qui en découlent.

Christiane ayant fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} décembre, une nouvelle organisation a été mise en place en interne avec l'appui de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois. Un grand merci à elle pour son implication auprès des enfants.

L'intercommunalité,

La fusion avec le Pays de Saint-Aulaye ne s'est pas concrétisée ; malgré les nombreuses réunions et le travail intense des services, il n'a pas été possible de finaliser ce rapprochement.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ne répondant pas aujourd'hui à nos attentes, les discussions continuent. Affaire à suivre...

Pour 2019,

Un gros chantier nous attend: l'adressage

En effet, il va falloir nommer chaque route et attribuer un numéro aux maisons afin de faciliter l'accès des secours, du service incendie ainsi que le déploiement futur de la fibre optique.

De même, votre conseil municipal a décidé d'adhérer au dispositif « Participation citoyenne » dans le but d'améliorer la sécurité de tous.

Merci aux associations pour leur implication dans la vie culturelle, sportive et festive de notre commune, c'est une richesse qu'il faut préserver ; j'y associe notre personnel communal pour son engagement de tous les jours et mon conseil municipal pour son dévouement au bien public.

Tous se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2019.

SEANCE ORDINAIRE DU 20 JUILLET 2018

Etaient présents:

1 ANDRIEUX Jean	2 TELEMAQUE	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE
Didier	Francis		Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU	12 DURIEUX
		Christiane	Christèle
13	14 AUTHIER Gaëtan	15 SIGNOURET Jérôme	

Excusé:/

Absents: SIMONET Emmanuel, ROUSSARIE Francis

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : DEMARTEAU Christiane

Avant l'ouverture de la séance, à 18h00, les membres du conseil municipal se sont rendus sur le site des logements de l'ancienne poste pour une visite ; ils ont pu apprécier l'état d'avancement des travaux.

CLASSES DE DECOUVERTES 2018

Monsieur le Maire rappelle qu'une somme prévisionnelle a été inscrite au budget primitif à raison de 50 € par enfant scolarisé à CELLES et 12,50 € à GRAND-BRASSAC.

Le conseil municipal décide le versement de sa participation :

- à l'école de CELLES pour 44 élèves qui ont participé à la classe de découverte à l'Île d'Oléron du 11 au 15 juin
- à l'école de GRAND-BRASSAC pour 20 élèves présents au séjour à GRIGNOLS du 11 au 12 juin

TRAVAUX A LA SALLE DES FETES

Afin de garantir la sécurité des usagers, Monsieur le Maire propose le remplacement des barrières sur la terrasse par des garde-corps en fer normalisés. Le conseil municipal décide cette installation et retient le devis de la SAS DUVERGT.

LOGEMENT DE LA MAIRIE

Mademoiselle DURAND Mylène, locataire, a notifié son départ pour le 30 juin 2018. Monsieur le Maire présente l'état des lieux de sortie qui ne laisse apparaître aucune dégradation. Le conseil municipal accepte de rembourser la caution.

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES

Monsieur le Maire expose l'intérêt d'établir un plan d'adressage pour une meilleure identification des lieux dits et des maisons facilitant ainsi l'intervention des services de secours, la gestion des livraisons, la distribution du courrier et le déploiement de la fibre optique, en permettant notamment la localisation de 100 % des foyers.

Ce document sera réalisé en interne mais il propose que la collectivité soit accompagnée dans la démarche par un prestataire ; il présente les propositions de l'ATD24 et de LA POSTE.

Le Conseil Municipal:

- valide le principe général de cette opération,
- choisit comme prestataire LA POSTE, la mieux disante,
- charge Monsieur le Maire du suivi de cette affaire.

CIMETIERE / SECOND COLUMBARIUM

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 27 février 2015 ayant pour objet la répartition du produit des ventes des concessions du cimetière et des cases du columbarium.

Le conseil municipal reconduit les conditions et le prix de vente applicables aux 12 nouvelles cases (650 € TTC l'unité).

SEANCE DU 20 JUILLET 2018 suite...

ECLAIRAGE PUBLIC

La commune de CELLES est adhérente au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne qui lui a établi un projet prévoyant le **renouvellement de 2 candélabres au bourg.**

Le conseil municipal valide cet investissement et s'acquittera des sommes dues, à raison de 50.00% de la dépense nette H.T.

REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES

L'entrée en vigueur du règlement européen au 25 mai 2018 apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel.

Pour réduire le coût de l'adhésion, le conseil municipal décide :

- de mutualiser le Délégué à la Protection des Données de l'Agence Technique Départementale de la Dordogne avec la Communauté de Communes du Pays Ribéracois et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention
- d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données de «l'ATD 24»
- de désigner en interne un référent de la collectivité pour s'assurer de la mise en œuvre du RGPD

LOCAL CHASSE

Monsieur le Président de la société de chasse propose l'aménagement et l'équipement de mobilier du local des chasseurs.

le Conseil Municipal, constate que les crédits sont inscrits au budget, décide :

- l'installation de volets roulants et retient le devis d'A2M de VANXAINS,
- l'acquisition de tables et chaises et accepte la proposition de PRO-MOB.FR de MOUVAUX,
- autorise Monsieur le Maire à signer les bons de commande.

ACHAT DE MATERIEL

Le rangement et le stockage du mobilier de la halle nécessite l'acquisition d'une remorque.

Le conseil municipal décide cet investissement et retient le devis de Norauto.

DON DU COMITE DES FETES

Le conseil municipal accepte ce don et remercie le comité des fêtes.

VENTE DES PEUPLIERS DU STADE ET A PROXIMITE DU TERRAIN DE TENNIS

La SAS GARNICA a réalisé les travaux.

Le conseil municipal accepte le produit de la vente conforme au devis validé du 1er juin 2017.

SUCCESSION POULTET

Monsieur le Maire indique que la succession « POULTET » arrive à son terme. Le conseil municipal accepte le versement des 2/5° du solde de l'actif lui revenant comme précisé par Maître MOUNAIX.

AMENAGEMENT D'UN CHEMIN COMMUNAL

Monsieur le Maire prévoit l'aménagement du chemin « du moulin à vent » situé au lieu-dit « Les Brousses ». Le conseil municipal décide la réalisation des travaux par la SARL BELLOT ; la commune prendra en charge la fourniture du calcaire.

ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE

Le conseil municipal, constatant l'augmentation d'activité pour l'entretien des espaces verts, décide l'embauche d'un agent contractuel pour une période de 2 mois allant du 1^{ER} août au 30 septembre 2018 inclus à raison d'une durée hebdomadaire de service de 21 heures. Monsieur le Maire est chargé de son recrutement.

SEANCE DU 20 JUILLET 2018 suite...

ETANG COMMUNAL

Les agents du centre de loisirs de RIBERAC sollicitent l'utilisation de l'étang le lundi 23 juillet 2018 ainsi que l'autorisation de faire un barbecue.

Le conseil municipal donne son accord ; le barbecue sera allumé sur la plate-forme goudronnée à proximité de la halle.

UTILISATION DU SITE DE LA HALLE

Le foyer LOU PRAT DOU SOLELH de RIBERAC souhaite utiliser l'étang et la halle pour un repas le 05 septembre 2018.

Cette association étant extérieure à la commune, et dans un souci d'équité, le conseil municipal accepte sa mise à disposition avec le versement d'une participation financière.

LOGEMENTS DANS L'ANCIENNE POSTE

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Monsieur le Président du Conseil Régional qui notifie l'attribution d'une aide pour la réhabilitation énergétique des 2 logements communaux.

REMERCIEMENTS

Suite à l'orage du 04 juillet 2018, un poteau a été cassé dans le bourg et a provoqué une coupure électrique durant 5 jours consécutifs. Le conseil municipal remercie l'intervention bénévole de Monsieur René ROBISSOU qui a mis à la disposition de la commune un groupe électrogène pour le fonctionnement de la station d'assainissement.

Programme d'Intérêt Général Habitat en Bassin Ribéracois / Double

Ce programme a pour objectif, sous certaines conditions, d'apporter des aides financières aux propriétaires occupants et/ou bailleurs souhaitant améliorer leur logement de plus de 15 ans.

Où se renseigner?

A la Communauté de Communes du Pays Ribéracois en partenariat avec SOLIHA Dordogne Périgord, association au service des particuliers, qui donne tous renseignements d'ordre technique, administratif et financier. Les Techniciens Chargés d'Opération, effectuent

Les Techniciens Chargés d'Opération, effectuent gratuitement le montage et le dépôt des dossiers de demande de subventions.



Ils

peuvent également, à la demande des propriétaires, effectuer gratuitement et sans engagement de leur part, une visite sur place (conseils techniques sur la conception, l'adaptation estimation des travaux, montant prévisionnel de la subvention, plans de financements, estimation des loyers...). Il est indispensable de ne pas commencer les travaux avant d'avoir les accords de financements.

Auprès de votre chargée de Mission locale :

Nathalie ARNOUILH

11 Rue Couleau 24 600 Ribérac Tél: 06.43.86.71.36 / 05.53.92.50.60 e.mail: n.arnouilh.pig@gmail.com

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 31 AOUT 2018

Etaient présents :

1 ANDRIEUX Jean	2 TELEMAQUE	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE
Didier	Francis		Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU	12 DURIEUX
		Christiane	Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusé:/

Absents: SIMONET Emmanuel, SIGNOURET Jérôme

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : AUTHIER Gaëtan

REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Une Redevance pour l'année 2018 est demandée à ENEDIS et à ORANGE

PERSONNEL COMMUNAL

AGENT SPECIALISE TERRITORIAL DES ECOLES MATERNELLES

Suite à la réforme des rythmes scolaires à partir de la rentrée de septembre 2018, la semaine de 4 jours s'appliquera dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal de CELLES et GRAND-BRASSAC. Avec l'accord de l'agent, Monsieur le Maire envisage la modification de son temps de travail.

Le conseil municipal décide de porter à 29,62/35° la durée hebdomadaire rémunérée du poste d'ATSEM suivant annualisation du temps de travail à effet au 1^{er} septembre 2018.

AGENT D'ANIMATION

Souhaitant faire valoir ses droits à la retraite au 1er décembre 2018, Monsieur le Maire propose le renouvellement de son contrat à durée déterminée pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2018 à raison d'une durée hebdomadaire de service effectif de 14/35°.

Le conseil municipal accepte ces dispositions et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de travail.

LOGEMENT DE L'ECOLE

DEPART DE MADAME BOUTELOUP AUDE

Le conseil municipal prend acte de sa demande pour le 15 septembre 2018. Il décide le remboursement de la caution dans la mesure où l'état des lieux de sortie ne laisse apparaître aucune dégradation et que les conditions de départ soient satisfaites en particulier pour le remplissage de la cuve de gaz.

ARRIVEE DE MONSIEUR BOURDON ET SA FAMILLE

Monsieur BOURDON Benjamin sollicite avec sa compagne et ses enfants l'occupation de la maison de l'école au 15 septembre 2018.

Le conseil municipal, dans la mesure où les conditions habituelles pour occuper ce logement social conventionné sont remplies, accepte cette location; un état des lieux contradictoire administratif sera réalisé à l'entrée; Monsieur le Maire signera le contrat et les documents à intervenir.

ACQUISITION D'UN PROJECTEUR LEDS

L'éclairage extérieur de la salle des réunions à la mairie est défectueux.

Le conseil municipal décide cet achat et retient le devis de JM Electricité.

SEANCE DU 31 AOUT 2018 suite...

NETTOYAGE DES HOTTES ET DES VITRES / CONSULTATIONS D'ENTREPRISES

Une réponse est demandée pour le 27 septembre 2018 à 17h00. Monsieur le Maire suivra cette affaire.

CHEMIN A GUILLONNET

Le conseil municipal confirme la remise en état du chemin privé de Madame DEKEYSER mis à disposition pour la circulation du bus scolaire ; le chemin communal à proximité sera aménagé par l'entreprise BELLOT pour la continuité du service de transport scolaire communal.

LOGEMENTS DE L'ANCIENNE POSTE

EQUIPEMENT DE MOBILIER DE CUISINE

Le Conseil Municipal décide son installation et retient le devis de SCOMEBAT.

VOIE D'ACCES

L'entreprise BELLOT est chargée de cette réalisation.

DETERMINATION DES LOYERS

Monsieur le Maire notifie la fin des travaux.

Il rappelle que ces 2 logements font l'objet d'une convention entre l'Etat et la commune qui définit les conditions de location et détermine le montant maximum des loyers. Il précise, qu'en plus de la surface habitable, chaque logement dispose d'une terrasse et d'un garage privatif.

Outre la production d'une assurance en cours de validité et la réalisation d'un état des lieux contradictoire administratif à l'entrée puis à la sortie des lieux, le conseil municipal, fixe les loyers mensuels comme suit :

- logement N°1 RDC (catégorie T4 / surface habitable de 87,35 m2) : 420€,
- logement N°2 1^{er} ETAGE (catégorie T3 / surface habitable de 93,56 m2) : 450€.

DON DE LA SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

Le conseil municipal accepte ce don et remercie la société communale de chasse.

REMERCIEMENTS

Monsieur PAILLEUX adresse ses remerciements à la commune pour la participation financière destinée à aider à financer le voyage scolaire pédagogique auquel sa fille a participé.

MISE EN SERVICE DES PANNEAUX NUMERIQUES

destinés à informer la population d'évènements d'utilité publique

Les associations communales sont invitées à adresser à la mairie les infos qu'elles souhaitent y voir affichées

DEVANT

L'ECOLE LA MAIRIE

Z





SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 28 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents:

1 ANDRIEUX Jean	2	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE
Didier			Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU	12 DURIEUX
		Christiane	Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14	15	

Excusés: TELEMAQUE Francis (pouvoir à ANDRIEUX Jean Didier), AUTHIER Gaëtan, SIGNOURET

Jérôme

Absent: SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : ROUSSARIE Francis

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX

Le conseil municipal décide de confier le nettoyage des vitres difficilement accessibles de la mairie, de la salle des fêtes et de l'école à une entreprise spécialisée et retient la proposition de COOLS NETTOYAGE.

MISE A DISPOSITION DES TERRES COMMUNALES

Monsieur le Maire indique que l'EARL DU BOISSET représentée par Monsieur AUTHIER Michel exploite les terres communales situées à « Chèvremorte ».

Le conseil municipal fixe la participation forfaitaire pour 2018 en tenant compte de l'actualisation annuelle de - 3,04%.

Monsieur ANDRIEUX Jean Didier, Maire, s'est retiré de la salle et n'a pas pris part à cette délibération. Monsieur BROUILLAUD Denis, 2^{ème} adjoint, prend la Présidence de séance.

Monsieur le Président rappelle que, l'EARL PUY DES GARENNES représentée par Monsieur ANDRIEUX Jean Didier met en valeur deux parcelles situées au bourg à proximité de la mairie. Le conseil municipal demande un montant forfaitaire pour l'année 2018 en tenant compte de l'actualisation annuelle de - 3,04%.

Monsieur ANDRIEUX Jean Didier, Maire, reprend sa place de Président de séance.

UTILISATION DE SITE ET BATIMENTS COMMUNAUX

- Le responsable du service des sports de la Communauté de Communes du Pays Ribéracois sollicite la mise à disposition de la halle et de l'étang les lundi 22 et mardi 23 octobre pour animer un raid (arrivée en bike and run et épreuve nautique encadrée).
- Le centre de loisirs demande à utiliser l'étang le 3 octobre 2018.
- la Chorale trait d'union souhaite occuper la salle des réunions de la mairie à partir du 5 septembre les mercredis de 18 à 20h et la salle des fêtes les semaines 39 à 42 pour ses répétitions.

Ces demandes sont acceptées à titre gratuit.

SEANCE ORDINAIRE DU VENDREDI 26 OCTOBRE 2018

Etaient présents:

1 ANDRIEUX Jean	2 TELEMAQUE	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE
Didier	Francis		Michelle
5	6 MAZEAU Michel	7	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU	12 DURIEUX
		Christiane	Christèle
13 ROUSSARIE	14	15	
Francis			

Excusés: JABIOL Philippe (pouvoir à PERRARD Andrée), VITRE Nathalie, AUTHIER Gaëtan,

SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis).

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire : PERRARD Andrée

BILAN DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION GESTION CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire donne lecture du bilan financier de l'année scolaire 2017/2018 qui fait ressortir une saine gestion. Il propose le versement d'une subvention d'équilibre comme les années précédentes pour 2018/2019. Le conseil municipal en prend acte et décide d'inscrire les crédits au Budget de l'année 2019

DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE »

Monsieur le Maire propose la mise en place sur la commune d'un plan d'actions de protection de la population pour lutter contre la délinquance et en premier lieu les cambriolages. Le conseil municipal désigne comme référents : Jean Didier ANDRIEUX, Maire, Francis TELEMAQUE, Denis BROUILLAUD, Michelle BROUAGE, Michel MAZEAU, Nathalie VITRE, Philippe JABIOL, Christian FEYTE, Gaëtan AUTHIER, Francis ROUSSARIE et met en place les démarches auprès des services compétents.

TRANSFERT DES COMPETENCES EAU ET/OU ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE COLLECTIVITES AU SMDE24

Après en avoir délibéré, à compter du 01/01/2019, le Conseil Municipal :

accepte le transfert de la compétence optionnelle « Eau », des collectivités suivantes :

- Le SIAEP de la VALLEE DE L'ISLE
- La Commune de PAZAYAC
- La commune de COLY
- La Commune de SAINT PIERRE DE FRUGIE
- La commune de TOURTOIRAC
- La commune d'AUBAS (hors zones rurales)

approuve le transfert de la compétence optionnelle « Assainissement collectif » des collectivités suivantes :

- La Commune de VAUNAC
- La commune de LA CHAPELLE AUBAREIL
 - La Commune de SAINT AMAND DE COLY
 - La commune de MANAURIE
 - La Commune d'AUBAS
 - La commune de COLY

ADHESIONS ET TRANSFERT DE LA COMPETENCE EAU DE LA VILLE DE PERIGUEUX AU SMDE24

Le conseil municipal donne son accord.

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2018 suite...

COMMUNE DE TOCANE ST APRE / PARTICIPATION A LA REPARATION DE LA STRUCTURE TOILE

Monsieur le Maire de TOCANE ST APRE explique que la structure démontable a besoin de réparations ; conformément à la convention du 26 mars 2014, les frais seront répartis entre la commune de TOCANE et les communes adhérentes. Le conseil municipal décide le règlement de sa participation sur présentation de justificatifs ; un virement de crédits au budget 2018 sera opéré.

PERSONNEL COMMUNAL / REGIME INDEMNITAIRE

Sur rapport de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, à la majorité des présents, décide la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à effet au 1^{er} janvier 2018.

Il pourra être versé aux fonctionnaires stagiaires et titulaires des cadres d'emplois légalement éligibles ainsi qu'aux agents contractuels de droit public. Il se compose de deux parts :

- une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;
- un complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir basé sur l'entretien professionnel.

L'autorité territoriale fixera par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent.

STATION D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Monsieur le Maire communique le compte rendu de visite réalisé par l'ATD24 concernant le dysfonctionnement de la station d'assainissement. Pour y remédier, il y a lieu d'isoler le premier étage. Le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise ERCTP pour la réalisation des travaux.

DEMANDES D'EMPLOI

Mesdames ARNAUD de VANXAINS et DEISIEUX de RIBERAC recherchent un emploi.

Aucun poste n'est vacant ; leurs demandes ne sont pas retenues.

CIMETIERE



RAPPEL:

- un dépositoire est à la disposition des familles dans l'urgence.
- l'entretien des tombes incombe aux propriétaires
- les déchets doivent être déposés dans les bacs prévus à cet effet

SEANCE ORDINAIRE

DU VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

Etaient présents:

1 ANDRIEUX Jean	2 TELEMAQUE	3 BROUILLAUD Denis	4 BROUAGE
Didier	Francis		Michelle
5 JABIOL Philippe	6 MAZEAU Michel	7 VITRE Nathalie	8 FEYTE Christian
9	10 PERRARD Andrée	11 DEMARTEAU	12 DURIEUX
		Christiane	Christèle
13 ROUSSARIE Francis	14 AUTHIER Gaëtan	15	

Excusé: SIGNOURET Jérôme (pouvoir à TELEMAQUE Francis)

Absent : SIMONET Emmanuel

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire: VITRE Nathalie

LOCATION D'UN LOGEMENT

Madame DELAGE Amandine et ses filles souhaitent louer le logement n°1 situé au rez-de-chaussée dans l'ancienne poste au 1^{er} décembre 2018.

Le conseil municipal, constatant que les conditions habituelles pour occuper un logement social conventionné sont remplies, accepte cette demande ; un état des lieux contradictoire sera réalisé à l'entrée dans les lieux ; Monsieur le Maire signera le contrat et les documents à intervenir.

UTILISATION DES COURTS DE TENNIS

Suite au renouvellement du comité directeur et son changement de présidence au 1^{er} septembre 2018, Mesdames DEMARTEAU Christiane et LESUEUR Florence, co-présidentes du « TENNIS CLUB DU VAL DE DRONE », sollicitent l'actualisation de la convention de mise à disposition des deux courts de tennis pour les membres du club affiliés à la Fédération Française de Tennis et pour les élèves de l'école de tennis. Monsieur le Maire précise que l'association communale « CELLES TENNIS CLUB » mène aussi depuis sa création en 1979 des activités de loisirs tennistiques.

Le conseil municipal accepte l'actualisation de cette convention pour l'ensemble des activités, autorise Monsieur le Maire à la signer.

DEMANDE DE SUBVENTION

La Maison Familiale Rurale du Ribéracois sollicite une aide pour financer les actions éducatives dispensées à un jeune cellois. Une participation sera versée et Monsieur le Maire en informera la famille.

INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR

Suite au départ de Monsieur GRANGER Christophe remplacé par Monsieur COUSTY Jean-Noël, le Conseil Municipal décide de poursuivre le versement de l'indemnité annuelle.

INDEMNISATION D'AXA Assurances

Monsieur le Maire indique qu'une vitre du camion communal a fait l'objet d'un sinistre bris de glace. Le conseil municipal accepte le remboursement des frais engagés.

PERSONNEL COMMUNAL / MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES

Suite au départ à la retraite de l'agent d'animation scolaire au 1^{er} décembre 2018, Monsieur le Maire propose, qu'en accord avec l'agent concerné, son temps de travail soit porté à 32/35°. Le Conseil municipal valide cette proposition.

DON DE LA SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

Le conseil municipal accepte ce don en faveur de la commune et remercie cette association.

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2018 suite...

MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Notre ATSEM travaille, pour une partie de son temps, pour le compte de la commune de GRAND-BRASSAC. Monsieur le Maire propose la reconduction de sa mise à disposition pour une année par convention. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

STAGIAIRE A LA GARDERIE SCOLAIRE / CONVENTION ENTRE LE LYCEE PROFESSIONNEL ARNAUT DANIEL ET LA COMMUNE

dans le cadre de sa formation scolaire en 3ème au collège ARNAUT DANIEL à RIBERAC, Mademoiselle HOAREAU Noémie sollicite un stage d'une semaine à la garderie scolaire de CELLES.

Le Conseil Municipal accepte de l'accueillir aux dates fixées entre le 17 et le 22 décembre 2018 ; il autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

DEMANDE DE SUBVENTION

La ligue contre le cancer de DORDOGNE sollicite le soutien de la commune pour mener à bien ses différentes missions. Le conseil municipal, après concertation, décide de ne pas donner suite.

DEMANDES D'EMPLOIS

Monsieur MAZIERE Ivan de MAREUIL en Périgord et Monsieur NEVEUX Thierry de LEIGNE LES BOIS (Vienne) recherchent une activité professionnelle.

Constatant qu'aucun poste n'est vacant, le conseil municipal ne retient pas leurs demandes.

DEGRAISSAGE DES HOTTES DE LA CANTINE ET SALLE DES FETES

Après consultation, Monsieur le Maire présente l'unique devis de l'entreprise AIRACTION. Une consultation complémentaire est demandée.

<u>A NOTER</u>: les délibérations font l'objet de résumés dans le journal municipal; les originaux sont consultables en mairie.

ENTRETIEN DU PETIT PATRIMOINE COMMUNAL

Fontaine de La Borie

AVANT APRES

۷ کا





A l'école...

Cela fait maintenant 4 mois que les 35 élèves ont retrouvé les bancs de l'école.

Pour les encadrer dans leurs apprentissages, ils ont retrouvé leur directrice, Madame Labalme Sandra et un nouvel enseignant Monsieur Bourdon Benjamin.

Les projets s'initient dans les deux classes et le rythme de travail est bien lancé.

Chaque lundi, un intervenant sportif de la CCPR vient donner des cours de base-ball aux enfants. Les enseignants ont mis en place une chorale d'école.

Les élèves se retrouveront aussi à la bibliothèque municipale tous les guinze jours.

Aux beaux jours, ils iront à la piscine à Ribérac.

Les CM1 et CM2 participent au concours national de la Résistance et rencontreront un ancien résistant de Dordogne, une rencontre sportive avec d'autres écoles de villages voisins est programmée.

Dans la classe des CP/CE1/CE2, le thème fédérateur est le monde. Ce sera l'occasion de travailler sur la connaissance géographique, le langage...



Un petit air de Noël:

Sapin décoré,
objets confectionnés pour le
marché de Noël,
la longueur de la table
d'exposition montre
qu'on a bien travaillé.



A l'approche des vacances de Noël, le 20 décembre, tous ensembles, les petits de maternelle et les grands du primaire avons visionné un film à la salle des fêtes de CELLES avant de déguster un succulent repas offert par l'Amicale Laïque et l'APE.





GESTION CANTINE



Depuis la rentrée, équipée de son robot « SANTOS », Christine coupe et râpe les légumes sans difficulté.

Merci à la commune pour cet achat, l'entretien et le fonctionnement des locaux ainsi que le versement de la subvention annuelle d'équilibre qui permet de modérer la contribution des parents.



Activité « Cuisine » à la cantine

Les enfants étaient ravis de mettre les mains à « la pâte » afin de concocter des petits gâteaux pour le marché de Noël



Merci aux personnes qui tout au long de l'année font des dons à la cantine et, en particulier, Intermarché de TOCANE pour les sachets de friandises remis aux enfants lors du repas de Noël.

à la garderie périscolaire

Depuis le 1^{er} décembre 2018,

Christiane a fait valoir ses droits à la retraite ; nous la remercions pour les services rendus auprès des enfants et lui souhaitons une longue et heureuse retraite.

Colette l'a remplacée, avec son expérience, les petits sont entre de bonnes mains!

La bibliothèque municipale

Cette année, Hop! Hop! Le père Noël est passé pour tous les enfants du RPI.

Merci aux généreux donateurs de nombreux livres éducatifs

et à la commune pour sa dotation annuelle



AMENAGEMENT DU BATIMENT DE L'ANCIENNE POSTE

AVANT TRAVAUX





APRES TRAVAUX

Entrée principale



Façade arrière avec escalier de secours (Terrasses, garages)



CREATION DE 2 LOGEMENTS SOCIAUX CONVENTIONNES

MONTANT DE L'OPERATION HT : 343 000 €

Merci aux financeurs

- ETAT : 73 554 €

- DEPARTEMENT : 73 554 €

- REGION: 11 000 €

La commune finance le solde avec ses fonds propres et un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dont les annuités seront couvertes par les locations.

INAUGURATION LE SAMEDI 27 OCTOBRE 2018





Madame la Préfète, entourée de Monsieur le Sénateur, Messieurs les vice-Présidents du Conseil Départemental, Monsieur le Maire, ses collègues du conseil municipal et de la population, a coupé le ruban tricolore et tous ont visité les 2 logements neufs.





Après les discours officiels, un vin d'honneur a été servi à l'assemblée.

Les discussions ont continué tout en dégustant un buffet de toasts salés et sucrés préparé par Bouba.



LES ASSOCIATIONS COMMUNALES

COMITE DES FETES

Assemblée générale : 02/07/2018 Président : ANDRIEUX Jean Didier Secrétaire : Sébastien PERRARD

Trésorière : Michelle BROUAGE

GESTION CANTINE

Assemblée générale: 09/10/2018

Présidente : Sabrina VILAIN Secrétaire : Colette DOYEN Trésorière : Sylvie MATHIEU

GESTION PLAN D'EAU

Assemblée générale : 22/02/2018

Président : Sébastien PERRARD

Secrétaire : Christian FEYTE

Trésorière : Andrée PERRARD

LOISIRS ET DECOUVERTES

Assemblée générale: 24/11/2018

Président : Daniel FROMAGEOT Secrétaire : Jean Marc FOURGEAUD Trésorière : Michelle BROUAGE

FRATERNELLE CELLOISE

Assemblée générale : 08/05/2018 Président : Jean-Rémi DEMARTEAU Secrétaire : Louis Elie FOURGEAUD

Trésorière : Paulette ANDRIEUX

SOCIETE DE CHASSE

Assemblée générale : 15/06/2018

Président : Philippe JABIOL Secrétaire : Gilles SOREY

Trésorier : Jean Didier ANDRIEUX

AMICALE LAIQUE

Assemblée générale : 09/10/2018 Présidente : Emmanuelle ROGER Secrétaire : Nathalie BROUILLAUD Trésorière : Agnès CHAUMETTE

COMITE PAROISSIAL

Assemblée générale : 07/03/2017 Présidente : Paulette ANDRIEUX Secrétaire : Robert DUCOURTIEUX Trésorier : Jean-Marie JOUSSAIN

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

Assemblée générale : 23/07/2018

Président : Lionel MUET
Secrétaire : Jean-Luc GIROUX
Trésorier : Pascal DESVEAUX

CELLES TENNIS CLUB

Assemblée générale: 11/09/2018

Président : Gaël PONCET

Secrétaire : Jean-Rémi DEMARTEAU Trésorière : Sabrina SOULIER

PETANQUE CELLOISE

Assemblée générale: 07/04/2017

Président : Jean-Jacques BROUILLAUD

Secrétaire : Christèle DURIEUX Trésorière : Colette DOYEN

Rejoignez-les,
participez à leurs activités,
dynamisons la vie
de notre village!

SAMEDI 1er DECEMBRE 2018

Mobilisation et soutien au profit du





Agréable journée à la salle des fêtes Organisée par les associations celloises

Chacun pouvait opter pour une ou plusieurs activités, randonnée, tennis, jeux de société etc...

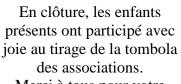


A midi une choucroute était proposée sous deux formules, à consommer sur place ou à emporter, sans oublier la vente de crêpes, croquignoles et merveilles confectionnées par les bénévoles.









Merci à tous pour votre soutien et votre générosité. Cela a permis de remettre la somme de **1126** € à L'AFM Téléthon.







C'est à l'initiative de Dominique SOREY, en 2007, que pour la première fois, les associations communales ont organisé des activités au profit du TELETHON; elle souhaite maintenant passer la main. Qu'elle soit vivement remerciée pour cet engagement bénéfique à la recherche génétique mais aussi pour la convivialité partagée entre les participants le temps d'une journée.



Après avoir passé de bonnes vacances, l'amicale laïque a tenu son assemblée générale le mardi 11 Octobre 2018, le bureau a été renouvelé.

<u>Petit rappel</u>: Les fonds récoltés lors des diverses manifestations organisées, sont entièrement destinés à nos CELLOIS scolarisés dans le RPI.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur BENJAMIN BOURDON notre nouvel instituteur pour la classe des CP, CE1 et CE2

Le Samedi 15 Décembre 2018, le marché de noël s'est très bien déroulé à la salle des fêtes de Celles où une formule tartiflette a eu beaucoup de succès.





Des livres pour le Noël de nos petits cellois et le repas de fin d'année où les deux écoles se sont rassemblées à la salle des fêtes pour l'occasion, ont été offerts par l'Amicale.

Prochainement en 2019, auront lieu un loto en avril, la tenue de l'étang, le vide grenier du 1^{er} mai et la fête des écoles.





Le bureau et sa présidente vous souhaitent de passer de joyeuses fêtes.



POISIRS & PECOUVERTES

le 30 juin une cinquantaine d'inconditionnels du blues se sont retrouvés sous la halle d'animation autour du groupe



Le 22 juillet la chaleur ne les a pas arrêtés ils sont venus nombreux à **LISLE**







Le 5 août pour la fête à *Celles*, 34 promeneurs et 37 vététistes étaient au rendez vous







19 août le soleil brille sur St *Aquilin*





nous avions des supporters

Le 23 septembre cette année encore notre traditionnelle promenade "A la fortune du pot" avec son ravitaillement à mi-parcours





Tartines et confitures le 28 octobre le beau temps n'était pas de la partie



Le 14 octobre nos pas nous ont conduits au **Repaire** commune de *Verteillac* visite de la safranière et dégustation de produits locaux le safran n'était pas au rendez-vous







Le 1^{er} décembre journée au profit du téléthon en collaboration avec les associations celloises

TELETHON

PROCESSION TO THE TE

Toutes les informations concernant nos activités sont disponibles sur le site internet :

GESTION PLAN D'EAU



Merci à tous nos amis pêcheurs et visiteurs qui sont passés par l'étang au cours de l'année 2018. La Gestion Plan d'eau vous souhaite une très bonne année 2019

DETENTE CELLOISE

Le groupe se compose maintenant d'une quinzaine de personnes ; que vous parliez la langue de Shakespeare ou celle de Molière, vous serez toujours les bienvenus, cela permet un échange d'idées voire de mode de vie ce qui est toujours bon à prendre.

Merci à toutes et à tous d'avoir participé à nos activités en 2018 et rendez-vous en 2019.

En attendant très bonne année.

Pour tous renseignements, Andrée au 05 53 90 77 30 (HR)

PETANQUE



Le samedi 15 septembre a eu lieu le traditionnel concours de pétanque où 60 équipes se sont affrontées.

Un sympathique repas, partagé par près de 100 convives, a clôturé cette belle journée.

Tous les membres de l'association vous remercient, vous souhaitent de bonnes fêtes et vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2019.



La fête patronale

Sous un soleil généreux, le temps d'un week-end les 4, 5 et 6 août, les activités menées durant la fête ont animé avec joie notre commune.



Merci à celles et ceux qui sont venus, c'est une excellente motivation pour les bénévoles qui se sont impliqués pour sa réussite.





La commune a modernisé la salle des fêtes avec du matériel de vidéo projection. Cette action a été accompagnée financièrement par le comité des fêtes.



Noël

Le comité des fêtes a procédé à l'achat et la mise en place du grand sapin au cœur du bourg et des nœuds qui décorent tous les petits sapins

Merci à ceux qui donnent de leur temps, Leur dynamisme contribue à améliorer notre cadre de vie.

Bonnes fêtes et à 2019!

Club Athlétique Cellois

L'année s'achève et la trêve hivernale arrive à grands pas.

Le club de foot est confronté à des problèmes d'effectifs comme la plupart des clubs voisins. Nous avons fait une entente avec Tocane afin de favoriser le prêt de joueurs pour sauvegarder la continuité du club. En effet, celui-ci fêtera bientôt ses 100 ans et les membres du bureau ont à cœur de célébrer cet anniversaire en mémoire de Monsieur Roger Andrieux.

Début septembre a eu lieu le nettoyage du stade et de ses équipements (peinture des poteaux et des mains courantes...).

Un grand merci aux membres du bureau qui ont dégagé du temps pour améliorer le quotidien de nos joueurs.

Notre tournoi du souvenir s'est déroulé le 9 septembre. Cette journée est toujours chargée en émotion. Elle a réuni les joueurs, les anciens et leurs familles.





Parlons maintenant du championnat. Il s'achève avec 2 victoires, 3 défaites et un nul.

Pour ce qui est de nos vétérans, ils sont toujours fidèles au poste et font fonctionner leurs muscles par des matchs, tous les 15 jours, les vendredis soirs.



Le club de foot a souhaité faire une opération survêtement pour porter avec fierté les couleurs du CAC.

Cette opération a été d'une part financée par notre sponsor Patrick Sorey et d'autre part par le club.

Il a été demandé aux intéressés une petite participation.

Cette remise a eu lieu le 4 novembre suivie d'un apéritif convivial.



Un petit rappel pour clôturer ce semestre, à la salle des fêtes de Celles :

- le 31 décembre, réveillon de la Saint Sylvestre
- le 6 janvier, le traditionnel loto
- le 23 février, soirée poule au pot
- le 16 mars, concours de belote

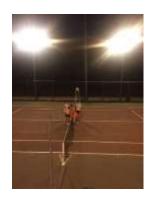
Venez nombreux, d'avance merci!

Les joueurs et les membres du bureau vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2019.



Association Celles Tennis Club

Le CTC a organisé début août les rencontres de doubles et de simples (pour les plus de 60 ans).



Cette année, nous avons eu 6 équipes Dames, 9 équipes Hommes, 12 équipes Mixtes et 5 participants au plus de 60 ans. Bravo aux vainqueurs ! Nous avons une pensée pour les deux blessés, Anthony et Cédric, nous espérons les revoir très vite sur les terrains.



Merci aux participants, aux organisateurs et à la municipalité pour l'installation de deux projecteurs supplémentaires qui nous ont bien aidés pendant les sessions nocturnes.

Nous donnons rendez-vous à tous les amoureux du tennis au mois d'août prochain. A cette occasion, nous fêterons les 40 ans du CTC!



Le 1^{er} septembre 2018 s'est déroulée l'Assemblée Générale du club à St Méard de Dronne. Le président, Grégoire AUTHIER, après plus de 10 ans de bénévolat à la tête du club, a passé la main à 2 co-présidentes Christiane DEMARTEAU et Florence LESUEUR. Félicitations à lui pour avoir notamment réussi à fédérer sous la même entité les clubs de Celles, Douchapt -St Méard, Lisle, Mensignac-Tocane.

Par son action volontaire l'école de tennis s'est professionnalisée et l'effectif du club atteint en fin de saison 2018 plus de 150 licenciés. Merci à lui pour son engagement et son dévouement.

Fête du club

Le 30 juin, sur le site de Tocane St Apre, se sont disputées les finales du tournoi interne, des rencontres de double handicapé-valide et autres activités. A cette occasion, remise aux enfants de l'école de tennis un poigné de couleur indiquant leur niveau de jeu atteint. La journée s'est terminée par un barbecue offert par le club.



Tennis Loisirs



Nous organisons des manifestations ouvertes aux joueurs loisirs.

- 01 juillet à Celles, une journée fille, sportive et conviviale
- Entrainements **loisirs** (jeudi après-midi à Lisle, samedis et dimanches matin à Celles) et **compétition** (jeudi soir à St Méard, samedis et dimanches à Celles)
 - Participation des parents aux différentes activités ludiques proposées aux enfants de l'école de tennis lors des fins de cycles ;

Goûter de Noël

Le goûter de Noël a réuni parents et enfants autour d'activités sportives et festives.

Distribution de friandises et dégustation de gâteaux confectionnés par les parents.

La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié sportive.



Vie du club / Sport pour tous

Journées des associations et portes-ouvertes organisées pour se faire connaître et présenter les différentes activités



proposées (baby-tennis à partir de 3 ans, école de tennis, accueil des sportifs et handicapés valides, entrainement compétiteurs et loisirs, fit tennis ...).

La saison sportive a débuté dès le mois de septembre avec plusieurs équipes adultes engagées (+35 ans dames, +45 messieurs, et mixte).

A partir de février 2019, deux équipes garçons (11/12 ans et 13/14 ans) sont inscrites.

Bonne année sportive à tous!

LA FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS



La Fraternelle Celloise des Anciens Combattants, en liaison avec la municipalité s'attache à conserver et à transmettre aux jeunes générations le souvenir des combattants et des principes qui les animaient et qui les animent aujourd'hui, ainsi que celui des actions, des combats menés au nom des valeurs de la République, valeurs, qui participent au sentiment d'appartenance à la Nation.

27 juillet à Saint-Etienne-de Puycorbier.

Une délégation de la fraternelle a participé à la célébration de l'anniversaire des massacres perpétrés par les armées allemandes contre les forces de résistance

basées dans la Double.

La cérémonie s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord au pied du mémorial de la Résistance puis, au camp de maquisards de Virolles.





La journée du 11 novembre, instituée par la loi du 24 octobre 1922 "journée nationale pour la commémoration de la Victoire et de la paix", célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918 et l'Hommage à tous les morts pour la France.

De nombreux enfants assistés de leurs professeurs des écoles ont participé à cette cérémonie. Ils ont lu les textes officiels puis interprété la Marseillaise.



A cette occasion, Monsieur Jérôme SIGNOURET, porte-drapeau suppléant, a reçu le diplôme d'honneur et l'insigne distinctif de porte-drapeau. Toutes nos félicitations à Jérôme.

Partie de la mairie, la population venue très nombreuse assister à la cérémonie, s'est rendue en cortège au monument aux morts puis, après le recueillement à l'église, s'est dirigée vers le cimetière.



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

ACTIVITES

Tous les dimanches, battues aux chevreuils et aux sangliers, rendez-vous à 8h au local de la chasse



TRAVAUX



La société de chasse a décidé, en remerciements pour les travaux et les achats d'équipement de son local, d'accompagner financièrement la commune.

INFORMATIONS

Arrêté départemental du 30 octobre 2018 portant sur le renouvellement du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique 2018-2024

<u>Le principal changement concerne la sécurité</u>: Port de gilet fluorescent obligatoire dans le cas de chasse ou destruction « d'espèces non domestiques susceptibles d'occasionner des dégâts », collective (à partir de 5), dans le cas de chasse devant soi au grand gibier ou « espèces non domestiques susceptibles d'occasionner des dégâts », du petit gibier et du gibier migrateur, en dehors d'un acte de chasse à l'affût ou à l'approche. En dehors de la chasse à l'approche ou à l'affût, tout chasseur procédant au repérage non armé du gibier sur son territoire de chasse avant l'action de chasse est tenu de porter le même type de dispositif.

A visionner sur le site : http://www.chasseurs24.com/arrete-prefectoral-de-renouvellement-du-sdgc-2018-2024/.

Secrétariat de la mairie et Agence postale communale

équipés pour vous accueillir et vous documenter







VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le conseil municipal vous invite à venir partager le verre de l'amitié le samedi 12 janvier 2019 à 15h00 à la salle des fêtes

ETAT CIVIL



BAPTEME CIVIL

Le 18 août 2018, Côme Madi Jonas MOREAU SISSOKO, Réjouy



MARIAGES

Le 28 juillet 2018, Mickaël Adrien VERGNAUD et Audrey DELAGE, Puyssonnier





Le 25 août 2018, Loïc François DOUDET et Emilie DEMARTEAU, Le Bourg

DECES

Le 13 novembre 2018, Yvonne BOUSSILLOU née SIMONET, Bélair Le 15 décembre 2018, Elie RIBOULET, Lafarge

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

- Monsieur FAUQUEUR, Le Bourg
- Monsieur BOULANGER, Madame LEGROS et leurs enfants, Le Bourg
- Madame COOLSAET, Le Bourg
- Monsieur BOURDON, Madame ROBIN et leurs enfants, le Bourg
- Madame DELAGE et ses filles, Le Bourg
- Monsieur POUILLARD, Le Volveix
- Monsieur et Madame BRIEZ, Puyssonnier

IMPORTANT!

La commune est en conformité avec le **R**èglement **G**énéral sur la **P**rotection des **D**onnées en France (**RGPD**), la nouvelle loi de l'Union européenne sur la confidentialité des données. Le RGPD donne aux personnes le droit d'accès, de correction, de suppression et de traitement strict de leurs données.

NOUVEAUX

Vous êtes
invités à vous
présenter à la
mairie où toutes
les informations
utiles vous
seront
communiquées

Contacts et numéros utiles

SERVICES PUBLICS COMMUNAUX

MAIRIE / TEL. 05 53 91 96 61 - Mail: mairiecelles24@wanadoo.fr

Secrétariat : Sylvie MATHIEU

Permanences: lundi: 08h30/12h00

Mardi, Mercredi, Jeudi : 8h30/12h00 – 13h30/17h00

Samedi: 9h00/12h00

Adresse du site communal : www.celles24.fr

page d'accueil -

→ <u>Bibliothèque</u> : Maëlys LAFOREST

→ Tél. et permanences : idem mairie / Mail : maelys24600@hotmail.com

Merci aux personnes qui donnent des livres.

Salle Multimédia: Responsable de l'initiation: Philippe JABIOL Tél. 06 30 99 61 03

(Accès libre et gratuit aux heures d'ouverture de la mairie)

A NOTER: les mineurs seront accompagnés d'un parent ou responsable légal

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Responsable: Maëlys LAFOREST TEL. 05 53 91 96 61

Permanences: lundi, mardi, mercredi, jeudi, samedi (9h00 / 12h00)

ECOLE PUBLIQUE COMMUNALE

(REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL DE CELLES ET GRAND-BRASSAC)

Classes de MATERNELLE à GRAND-BRASSAC TEL. 05 53 90 73 85

Classes du PRIMAIRE à CELLES TEL, 05 53 91 97 61

CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

Christine TELEMAQUE, cantinière

Colette DOYEN, responsable de la garderie

TEL 05 53 90 43 45

Maëlys LAFOREST, surveillante

SALLE DES FETES OU LA HALLE: Renseignements et réservations à la mairie (Tél. 05 53 91 96 61)

Vos démarches

ELECTIONS

NOUVELLES DISPOSITIONS

Mise en place du Répertoire Electoral Unique au 1^{er} janvier 2019

Les principales évolutions introduites par la réforme sont la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales tout au long de l'année. De facon à permettre l'instruction d'éventuels recours sur cette décision, une date limite d'inscription pour chaque scrutin est fixée dans le cas général au 6e vendredi précédant le scrutin.

Pour les élections EUROPEENNES du 26 mai 2019, suivant votre situation, pour celles et ceux qui ne sont pas encore inscrits, vous pouvez vous présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile avant le 31 mars 2019.

